

CAP MAINTENANCE VEHICULE AUTOMOBILE

Le diplôme

L'apprenti (e) est présenté (e) à l'examen du **CAP Maintenance Véhicule Automobile** à l'issue d'une période de formation comprise entre 6 mois et 2 ans.

Les objectifs de la formation

Cette formation professionnelle permet de former des mécaniciens amenés à exercer leur activité de service rapide dans des entreprises de maintenance automobile.

Trois pôles essentiels sont abordés durant la formation :

- **Réceptionner le véhicule** : effectuer un diagnostic visuel de premier niveau en appliquant les procédures de contrôle
- **Réaliser la maintenance courante et périodique** : effectuer des opérations mécaniques simples de dépannage et de maintenance service rapide
- **Restituer le véhicule** : Signaler à la hiérarchie les anomalies constatées et rendre compte de l'intervention réalisée

Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expérience, il est possible d'accéder à des postes tels que :

- Mécanicien de maintenance automobile
- Dépanneur, remorqueur, démonteur automobile
- Préparateur de véhicules

Secteurs d'activité

L'activité du titulaire de ce CAP s'exerce :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs (succursales, concessionnaires, agents)
- dans les entreprises qui traitent des véhicules toutes marques
- dans les centres auto

Déroulement de la formation

Un test de positionnement est mis en œuvre en Français et Mathématique avant le début de la formation.

La formation s'organise selon le principe de l'alternance entre des périodes en entreprise et des périodes en CFA.

Durée :

Sortie de 3^{ème} : 2 ans (dont 12 semaines par an au CFA)

Candidats titulaires d'un diplôme de niveau IV ou V : 1 an (dont 12 semaines par an au CFA)

Autres cas : nous consulter

Modalités d'évaluation

Le candidat peut être dispensé de certaines matières en fonction des notes déjà obtenues à des examens de niveau équivalent ou supérieur.

Conditions légales

- Jeune de 15 à 29 ans révolus sauf cas particuliers et dérogatoires
- Conclure un contrat d'apprentissage avec un employeur

Modalités d'inscription au CFA

- Le dossier d'inscription est fourni dès réception du contrat d'apprentissage au CFA

Pré-requis

- Pour les moins de 16 ans : sortie de 3^{ème} de collège
- Pour les plus de 16 ans : aucun pré-requis

Programme de la formation

Enseignement général :

- Mathématiques
- Sciences Physiques / Chimie
- Français
- Histoire - Géographie
- EPS
- Anglais

Enseignement professionnel :

- Analyse technologique
- Intervention pratique, TP
- Construction
- Prévention Santé Environnement

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

• Réceptionner le véhicule :

- Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier
- Effectuer un diagnostic visuel de premier niveau en appliquant les procédures de contrôle

• Réaliser la maintenance courante et périodique :

- Organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention
- Echanger des organes et réaliser des mesures simples
- Effectuer des opérations mécaniques simples de dépannage

• Restituer le véhicule :

- Signaler au chef d'atelier les anomalies constatées et lui rendre compte de l'intervention réalisée
- Préparer le véhicule à la livraison

Mixité des parcours : une formation peut-être débutée au CFA et poursuivie au Lycée et vice versa, débutée au Lycée et poursuivie au CFA.

Poursuite d'études envisageable

La poursuite des études peut se faire généralement vers :

- 1^{ère} BAC PRO Maintenance Véhicule Automobile
- 1^{ère} BAC STI Génie Mécanique opt° systèmes motorisés
- Mention Complémentaire Maintenance des Systèmes Embarqués de l'Automobile
- Mention Complémentaire Maintenance des Moteurs Diesel
- CQP Opérateur Spécialiste Service Rapide en 1 an
- CQP Démonteur Auto Spécialiste en 1 an
- CQP Contrôleur Technique Véhicule Léger en 6 mois à 1 an
- Tout autre diplôme de niveau IV

Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans) ou par la mobilisation du CPF (Compte personnel de formation)

Pour les candidats présentant un trouble de l'apprentissage ou un handicap, contacter le référent handicap du CFA

Tél : 02 38 98 49 83